

Aquitaine, Gironde  
Saint-Seurin-de-Cadourne  
1 place du 11 novembre 1918

## Mairie, ancienne école

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA33008520  
Date de l'enquête initiale : 2014  
Date(s) de rédaction : 2015  
Cadre de l'étude : inventaire topographique  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : mairie, école  
Parties constituantes non étudiées : cour

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village  
Références cadastrales : 2014, A3, 758 ; 1831, A2, 760

### Historique

Des bâtiments figurent de part et d'autre d'une cour sur le plan cadastral de 1831.

A la suite d'un arrêté préfectoral, la commune se porte acquéreur, le 12 mai 1863, d'un bâtiment "situé dans un lieu central, d'un accès facile et bien aéré", afin d'y installer la mairie et la maison d'école. L'acte de vente est dressé le 17 juillet 1863 par le notaire Pierre Figerou, établi à Saint-Seurin-de-Cadourne ; la maison avec jardin appartenait à Pierre Seillan.

Selon le registre des augmentations et diminutions du cadastre, la maison est considérée démolie en 1869. Des travaux de reconstruction sont engagés à partir de 1868 sur les plans de l'architecte J. Hosteing et exécutés par l'entrepreneur Fourcaud. Le procès verbal d'adjudication a lieu le 20 décembre 1869 et la réception des travaux le 24 mai 1870.

Probablement par manque de place, les filles sont transférées en 1883 dans un autre bâtiment au centre du bourg, ayant servi de **presbytère** dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Puis dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, un groupe scolaire est construit rue des Frères Razeau au lieu dit du Soc.

Période(s) principale(s) : 3<sup>e</sup> quart 19<sup>e</sup> siècle

Dates : 1868 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jules Hosteing (architecte, attribution par source)

### Description

Le bâtiment à étage carré et bâti en moellons est situé perpendiculairement à la rue du Général de Gaulle.

La façade principale, ouvrant au nord sur une place, compte 5 travées d'ouvertures. La porte centrale est surmontée de l'inscription MAIRIE et sommée d'une corniche. Un solin de mur, un bandeau médian et les appuis des fenêtres de l'étage formant bandeau, corniche et génoise animent la façade. La pierre de taille est également utilisée pour les chaînages d'angle et les encadrements des baies.

Un niveau de comble est ouvert d'oculus (travée centrale façade principale et façade latérale, murés).

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, comble à surcroît

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **AD Gironde. 2 O 3572. École. Acquisition d'une maison d'école, 1863.**  
Acquisition d'une maison d'école, 1863.  
Archives départementales de la Gironde : 2 O 3572
- **AD Gironde. 2 O 3572. École. Reconstruction de la maison d'école, 5 mars 1863.**  
Reconstruction de la maison d'école, 5 mars 1863.  
Archives départementales de la Gironde : 2 O 3572
- **AD Gironde. 2 O 3572. École. Devis descriptif de l'école communale et de la mairie, 26 décembre 1863.**  
Devis descriptif de l'école communale et de la mairie, 26 décembre 1863.  
Archives départementales de la Gironde : 2 O 3572
- **AD Gironde. 2 O 3572. École. Reconstruction de l'école des garçons, 28 mars 1870.**  
Reconstruction de l'école des garçons, 28 mars 1870.  
Archives départementales de la Gironde : 2 O 3572
- **AD Gironde. 2 O 3572. École. Réparations à la couverture de l'école des garçons, 8 avril 1899.**  
Réparations à la couverture de l'école des garçons, 8 avril 1899.  
Archives départementales de la Gironde : 2 O 3572
- **AC Saint-Seurin-de-Cadourne. Registre de délibérations 1865-1878. École. Reconstruction d'une école de garçons, 5 mars 1868.**  
Registre de délibérations 1865-1878. Reconstruction d'une école de garçons, 5 mars 1868.  
Archives communales, Saint-Seurin-de-Cadourne

## Annexe 1

### Documentation concernant les écoles de Saint-Seurin de Cadourne

-AC Saint-Seurin-de-Cadourne, Registre de délibérations 1833-1850. Autorisation pour l'ouverture d'une école de filles à Saint-Seurin, accordée par le conseil municipal à Mme Bréau, 24 mai 1846.

-AC Saint-Seurin-de-Cadourne, Registre de délibérations 1833-1850. Titre d'école communale des Jeunes Filles pour l'école des Soeurs, 6 août 1846.

-AD Gironde, 2 O 3572, Salle d'asile, Registre de délibérations. Une partie de la maison curiale utilisée en salle d'asile, 11 juillet 1858.

-AD Gironde, 2 O 3572, Acquisition d'une maison d'école, 1863.

-AD Gironde, 2 O 3572, Reconstruction de la maison d'école, 5 mars 1863. Hostein (architecte).

AD Gironde. 2 O 3572. École et mairie. Acte de vente, 17 juillet 1863.

"Maison d'habitation composée de deux pièces et un corridor au rez-de-chaussée, une chambre et un corridor au premier étage, une cour avec puits au nord de la maison, un jardin au levant de la cour, ensemble un cuvier et une pièce servant actuellement de salle d'école au nord du dit jardin".

-AD Gironde, 2 O 3572, Devis descriptif de l'école communale et de la mairie, 26 décembre 1863.

10 097,27 frcs.

-AC Saint-Seurin-de-Cadourne, Registre de délibérations 1865-1878. Création d'une école de filles, 13 décembre 1867.

Il n'y a lieu de s'occuper de la création d'une école de filles. Il en existe une dans la commune depuis plusieurs années. Plans dressés par Hostein en 1863 mais ces plans n'ont pas pu être mis à exécution. Faute de ressources.

**-AC Saint-Seurin-de-Cadourne, Registre de délibérations 1865-1878. Création d'une école de filles, 5 mars 1868.**

**-AC Saint-Seurin-de-Cadourne. Registre de délibérations 1865-1878. École. Reconstruction d'une école de garçons, 5 mars 1868.**

Le Maire ouvre la séance et expose que, suivant l'avis que le Conseil a exprimé par la délibération du 23 décembre dernier, il a appelé Mr Hostein, architecte, et l'a invité à réviser les plans et devis qu'il avait fournis à la commune au mois de mars 1863 pour la reconstruction de la maison d'école des garçons (...) et il soumet à l'appréciation du Conseil le nouveau travail de M Hostein, en mettant sous ses yeux toutes les modifications faites aux plans primitifs [ainsi] que le nouveau devis dressé le 12 février dernier par cet architecte.

Mr le Maire fait remarquer au Conseil qu'une seule modification a été apportée aux plans primitifs, et qu'elle consiste en la construction, dans le corridor donnant issue au logement de l'instituteur et à la Mairie, d'une cloison avec porte, isolant le logement de la pièce destinée à la salle de la mairie.

Le conseil (...) déclare les [les plans] approuver et accepter le résultat du nouveau travail de Mr Hostein, portant la dépense totale à la somme de neuf mille neuf cent trente-deux francs vingt-trois centimes (...).

(...) il est nécessaire pour faire face à la dépense qui vient d'être approuvée, de recourir à un emprunt : mais en raison des grands sacrifices que la commune s'est successivement imposés depuis plusieurs années pour la construction de son port, de la reconstruction de son église, la construction d'un presbytère et l'achat de la maison d'école qu'il s'agit de restaurer et dont le prix s'est élevé à neuf mille francs (...), il espère que le gouvernement viendra à l'aide à la commune pour la dépense proposée, laquelle une fois opérée aura porté le prix de la maison d'école à la somme de dix-huit mille neuf cent trente-deux francs vingt trois centimes (...).

**-AD Gironde. 2 O 3572. Ecole et mairie. Lettre à l'inspecteur, 18 avril 1868.**

"Le local dont il s'agit appartient à la commune ; il est vaste et convenablement situé. Il se compose de deux bâtiments distincts séparés par la cour et le jardin. Il est question de restaurer l'un et l'autre. Le bâtiment qui est au nord sera affecté à la tenue de la classe ; l'autre situé au midi contiendra le logement de l'instituteur et de la mairie".

**-AD Gironde, 2 O 3572, Reconstruction de l'école des garçons, 28 mars 1870.** Lettre au préfet.

**-AC Saint-Seurin-de-Cadourne, Registre de délibérations 1878-1903. Construction de l'école des filles, 16 octobre 1881.**

Approbation du plan, Bonnore (architecte).

**-AD Gironde, 2 O 3572, Travaux aux bâtiments communaux, 23 mars 1882.** Registre de délibérations.

**-AD Gironde, 2 O 3572, Construction d'une salle d'asile, 18 mai 1882.**

Sur un emplacement situé au lieu de Livran près le bourg dépendant d'une pièce de vigne appartenant à la veuve Drouineau. Architecte, Bonnore à Lesparre.

**-AD Gironde, 2 O 3572, Construction d'une école de filles avec salle d'asile, 1883.** Lettre au préfet.

**-AD Gironde, 2 O 3572, Réparations à la couverture de l'école des garçons, 8 avril 1899.** Mandat de paiement.

**-AC Saint-Seurin-de-Cadourne, Registre de délibération 1904-1925, Transfert de l'école des filles, 7 septembre 1906.**

M. le Maire informe le Conseil que l'école libre ne devant pas ouvrir les classes à la rentrée, il y a lieu de prendre des mesures les plus urgentes pour recevoir à la rentrée des classes toutes les petites filles à l'école communale. Le local actuel se trouvant insuffisant, à moins de réparations très onéreuses qui compromettraient la solidité de l'édifice (...), le conseil autorise M. le Maire à transporter l'école communale dans le local qui a servi (?) à l'école libre et à traiter avec le propriétaire de l'immeuble sur les bases les plus avantageuses au moyen d'un bail de trois, six et neuf ans renouvelable à la volonté du conseil. M. le Maire est autorisé à utiliser le local de l'école communale au logement de l'instituteur adjoint et de l'institutrice adjointe si elle devenait nécessaire à l'école des filles. M. le Maire est autorisé si toutefois le mobilier de l'école libre est mis en vente à en faire l'acquisition dans les meilleures conditions (...).

**-AC Saint-Seurin-de-Cadourne, Registre de délibérations 1904-1925. Achat d'un immeuble pour l'école des filles, 13 février 1914.**

École de filles installée dans un local qui convient aux besoins de sa destination à tous les points de vue, en raison de la proximité du bourg et de sa bonne exposition ; le propriétaire de cet immeuble vient de [lui] faire savoir qu'il veut le vendre et qu'il y a un preneur, mais vu que la commune a ledit immeuble en location depuis plusieurs années, il donne la préférence à cette dernière et consent à le lui céder amiablement. Il propose en conséquence au conseil municipal d'en faire l'acquisition. Autorisation d'acquisition.

**-AC Saint-Seurin-de-Cadourne, Registre de délibérations 1904-1925. Achat d'un immeuble pour l'école des filles, 7 mai 1914.**

Idem.

**-AC Saint-Seurin-de-Cadourne, Registre de délibérations 1904-1925. Achat d'un immeuble pour l'école des filles, 28 mars 1915.**

Immeuble appartenant à M. Lacroix et loué depuis plusieurs années à la commune. Il n'existe pas au chef lieu de local suffisant pour être destiné à cet usage et que de toute façon la commune dans son intérêt devrait recourir à un achat ce qui serait plus économique que de louer à nouveau une maison.

Prix demandé : 6000 francs.

**-AC Saint-Seurin-de-Cadourne, Registre de délibérations 1904-1925. Annulation de l'achat pour l'école des filles, 21 mars 1920.**

Annulation de l'achat de la maison Lacroix, cet immeuble n'étant pas utile à la commune, vu l'achat que la commune a fait avec l'immeuble de M. Hay pour faire un groupe scolaire et hôtel de ville.

**-AC Saint-Seurin-de-Cadourne, Registre de délibérations 1904-1925. Virement de fonds pour paiement acte et plan immeuble Hay (achat), 2 août 1920.**

**-AC Saint-Seurin-de-Cadourne, Registre de délibérations 1904-1925. Réparations de l'école des filles, novembre 1924.**

**-AC Saint-Seurin-de-Cadourne, Registre de délibérations 1904-1925. Expertise, aménagements à apporter à l'immeuble devant servir pour l'école de filles, 21 juin 1924.**

M. le Maire dit qu'il a appelé M. Savignac, architecte de la commune qui s'est rendu sur place le 31 mai 1924. Après examen, il a conclu que moyennant l'application de deux fers à T sous le plancher de la salle, côté du jardin, la sécurité serait bien assurée. L'installation projetée n'aura qu'un caractère provisoire, la commune devant faire exécuter un groupe de bâtiments communaux comprenant les écoles.

**-AD Gironde, 2 O 3572, Réparations de l'école de filles, 21 mars 1926.**

**-AD Gironde, 2 O 3572, Réfection de la façade de la mairie, salle des fêtes, couverture de l'école des filles, 28 avril 1938.**

## Illustrations



Extrait du plan cadastral de 1831, section A2 : parcelle 760.

Phot. Archives départementales de la Gironde  
IVR72\_20153300629NUC1A



Vue d'ensemble.  
Phot. Jennifer Riberolle  
IVR72\_20163300133NUC2A



Place de la mairie.  
Phot. Jennifer Riberolle  
IVR72\_20163300134NUC2A

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Saint-Seurin-de-Cadourne (IA33006641) Aquitaine, Gironde, Saint-Seurin-de-Cadourne

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Village de Saint-Seurin (IA33006675) Aquitaine, Gironde, Saint-Seurin-de-Cadourne

Auteur(s) du dossier : Jennifer Riberolle

Copyright(s) : (c) Conseil départemental de la Gironde ; (c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



Extrait du plan cadastral de 1831, section A2 : parcelle 760.

Référence du document reproduit :

- **Plan cadastral napoléonien de Saint-Seurin-de-Cadourne, 1831-1832**  
Plan cadastral napoléonien de Saint-Seurin-de-Cadourne, 1831-1832  
Archives départementales de la Gironde : 3 P 476

IVR72\_20153300629NUC1A

Auteur de l'illustration : Archives départementales de la Gironde

(c) Conseil départemental de la Gironde

communication libre, reproduction soumise à autorisation





Vue d'ensemble.

IVR72\_20163300133NUC2A

Auteur de l'illustration : Jennifer Riberolle

Date de prise de vue : 2014

(c) Conseil départemental de la Gironde ; (c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Place de la mairie.

IVR72\_20163300134NUC2A

Auteur de l'illustration : Jennifer Riberolle

Date de prise de vue : 2014

(c) Conseil départemental de la Gironde ; (c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation